

Alicia et Magdalena
Élèves de Jade Kermarec
Enseignante de lettres modernes
Collège de Frangy
375 rue du Stade
74270 Frangy

Frangy, le lundi 07 avril 2025

A l'attention des membres de
la convention du patrimoine
Mondial de l'UNESCO.

Objet : Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Madame, monsieur

Élèves de cinquième au collège de Frangy, nous aimerions formuler une demande un peu particulière : celle de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous souhaiterions que la vallée des Usses y soit inscrite pour les raisons suivantes :

La rivière des Usses est une rivière sauvage qui a une faune et une flore qui mérite d'être protégées.

La vallée des Usses bénéficie d'un climat doux et ensoleillé avec un relief vallonné. En effet, les Usses prennent leurs sources à l'est du Salève puis elles se jettent dans le Rhône en amont de Seyssel.

La Vallée des Usses a aussi un patrimoine historique et culturel très riche, son nom aurait une origine gauloise, «uscellos» signifiant élevé.

C'est pourquoi nous souhaiterions que notre belle vallée des Usses soit inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO afin de continuer à la protéger.

Nous vous remercions madame, monsieur, de l'attention que vous porterez à notre demande.

Alicia B Magdalena D